



Dijon le 9 mai 2016

PV de la réunion du conseil d'administration UAICF de Dijon
lundi 9 mai 2016

Présents : CHARCHAUDE Marc, DUPAQUIER Bénigne, REBOURG Michel, MENIGOZ Thierry, BARRAND Daniel, HAYE Patrice, BERTHE Françoise, DUPUIS Jacky, PERROT Patricia, DEMOLOMBE Daniel, AUCORDONNIER Dominique, NEUGNOT Philippe, GALLIEN Sylvie, PETIOT Gilles.

Excusés : VOGEL Claude, DROUHIN Jocelyne, GENOUX Pierre, GRUMEL Danièle, GAUTHIER Nadine.

Absents : GIROUX Pierre, GUILLEBAULT Nathalie.

ORDRE DU JOUR

En l'absence de notre Président Claude VOGEL pour raisons familiales c'est le vice président qui ouvre la séance et anime les débats.

• **Relations avec l'UAICF, le CER et les collectivités locales**

UAICF..... Bonnes

Ville de Dijon, bonnes et attente d'une réponse pour l'attribution du théâtre de la Fontaine d'Ouche (gala de danse)

CE difficultés pour prendre en charge les travaux

• **Bilan financier et effectifs**

Avant de laisser la parole à Bénigne je voudrais apporter quelques précisions sur notre fonctionnement: UAICF DIJON est l'association tel que le définit nos statuts, elle se compose de plusieurs sections d'où l'appellation "Branche multiple"

Chaque section a un responsable qui peut intervenir auprès du bureau et il est invité à chaque Conseil d'administration.

Toutes les demandes de subventions sont établies uniquement par le bureau UAICF DIJON

UAICF DIJON reçoit plusieurs types de subventions : Comité UAICF Sud-Est (fonctionnement, matériel...)

Ville de Dijon (fonctionnement, indirecte (prêt de salle)

Conseil départemental : FAVA (Fond d'aide à la vie associative)

La répartition de toutes ses subventions est établie sur des critères fixés par le bureau.

Bénigne est à votre disposition pour vous les rappeler.

En résumé les sections d'UAICF DIJON ne peuvent pas solliciter directement différents organismes pour obtenir des subventions.

Cas particulier pour la section théâtre qui établit à chaque représentation extérieure un contrat.

La parole est donnée à Daniel DEMOLOMBE pour des précisions sur les ventes diverses.

Ventes : Toutes œuvres vendues représentent un revenu imposable dès le premier centime.

Un abattement de 30% est fait par les services financiers à titre de frais.

Vente autorisée si le local est loué, interdites si le local est mis à disposition gratuitement.

Impôts et cotisations sociales : Tout vendeur doit déclarer ses ventes à l'URSAAF (3,9%)

Sur le site de l'URSAAF, Maison des artistes. Et 16% sur les bénéfices.

Contrôle du fisc : De plus en plus de contrôles sont effectués dans les expositions ; Il faut éviter de repérer les œuvres (ex : point de couleur).

Si infractions : 3 ans d'arriéré à rembourser (cotisations à la Maison des artistes) plus une amende et intérêts de retard.

De plus il faut faire attention sur ce que l'on met sur les sites internet.

Le bilan financier est commenté par Bénigne DUPAQUIER.

-Effectifs :

Actifs..... 17

Retraités.....73

Ayant droit..... 42

Autres..... 4

Total.....136

Extérieurs.....115

Total général.....251

Il y a 38 nouvelles adhésions

- Subventions :

Comité : assurée jusqu'à la fin de l'année

Matériel : assurée pour 2016 (350€)

Dijon : une demande a été faite au FAVA

-Comptabilité/Cotisations :

La comptabilité et les cotisations seront désormais tenues en années scolaires et non plus en année civile

La cotisation activité de la section Danse ta Vie devrait baisser l'année prochaine avec l'accord des adhérentes. Elle est actuellement de 50€

Il a été demandé à la section astronomie de revoir la sienne qui est actuellement de 8€.

- **Compte rendu de l'AG du 19 février 2016**

Un peut moins de participants, mais il faut motiver les adhérents (certaines des sections avaient peut de participants). Le même style d'assemblée sera renouvelé, mais à une date différente, décembre ou janvier pour tenir compte de la date de l'AG du Comité UAICF Sud-Est.

- **La vie des sections**

-Danse ta vie : il y a une bonne motivation et en prévision un 1^{er} spectacle en février 2017 à Talant

-Peinture : participation à une expo à Corcelles les Monts le 23 mai ; à St Bris-le-Vineux dans les caves les 16 et 17 juillet ; pour le salon à Dijon du 7 au 17 octobre, une demande est en cours.

-Modélisme : RM25(Besançon) est invité le 25 juin ; expo Sombernon les 1, 2, 3 juillet ; 24 et 25 septembre, et à Talant les 22 et 23 octobre

-Théâtre : les 3 nouveaux comédiens ont quittés la troupe, il reste donc les 6 du départ, le responsable pense ne pas avoir à descendre leur niveau. Donc ils vont repartir sur une nouvelle pièce. Ils reçoivent la troupe UAICF de Paris Sud Est le 9 juillet et participent au gala de dance le 25 juin

-Généalogie : la section tourne bien, 13 mars a eu lieu la visite du musée Pasteur à Dole. En prévision : 1° juin visite du Bien Public (recherche sur la vie du Chanoine Kir) ; 7 juin Lons-le-Saunier ; novembre, forum national UAICF à Toulouse ; à une date indéterminée visite du cimetière de Dijon.

Astronomie : 4 juin, journée à Corcelles les Monts ; 11 juin porte ouverte rue Léon Mauris (15h à 18 h); 5 août nuit des étoiles à Flavignerot

Photo : participation à Bordeaux au prix vision du rail, Nevers concours d'auteur, concours régional Paris Sud Est. A venir : Marathon du club le 28 mai, 4 et 5 juin expo des photos de concours à Léon Mauris, Caen en fin d'année

Informatique : Participation au stage d'animateur à Port Vendres du 21 au 25 mars

Œnologie : Descente de cave le 28 avril ; les 9 et 10 octobre rencontre UAICF Sud-Est à Paris, le 22 mars organisation d'une dégustation lors de l'AG du Comité UAICF des Services centraux à Dijon

- **La date du prochain CA sera fixée ultérieurement**

Le secrétaire
REBOURG Michel